



N° 164

Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Mars 2021



ALLUMEZ LE FEU !

Nous vivons à une époque nommée de plus en plus souvent "anthropocène", ce qui signifie "ère de l'humain". Sous-entendant la toute-puissance de notre espèce. L'humain a développé des systèmes extraordinaires qui semblent lui assurer une place dominante sur la planète par rapport aux milieux naturels et aux espèces constituant la "biodiversité". Sauf catastrophes naturelles, désastres environnementaux, inondations, incendies...

Ainsi notre équipe, pour permettre à des dizaines de milliers d'utilisateurs d'assister aux reproductions du Balbuzard pêcheur, a conçu la BalbuCam. Avec plus d'intelligence que de moyens financiers. Mais en utilisant aussi des techniques de pointe et les meilleurs prestataires... Sauf que l'hébergeur de notre site a laissé "allumer le feu" de son beau "datacenter", et que nous devons nous battre pour ne pas perdre ce beau lien avec la nature.

Plus nous croyons dominer la nature, plus nous l'exploitons et plus nous la dérégions, plus nous dépendons de la complexité, et plus nous sommes vulnérables à ses violents retours de bâton. Ainsi les crises climatiques et écologiques viennent indéniablement "sanctionner" nos abus de consommation, de délocalisation, de transports, de mondialisation, de pillage des ressources naturelles, de production et de dispersion de déchets...

Pour autant des responsables demeurés en veulent toujours plus dans l'absence d'"intérêt public majeur", couverts par des institutions retardataires qui valident le "système" et ses énormes mensonges. L'Etat recule devant les nécessaires changements, les services locaux de l'Etat trahissent ses timides avancées. Le conseil départemental baigne encore dans une sous-culture routière qu'elle rebaptise "durable" pour tromper ses assujettis. Pour anticiper les catastrophes à venir, il nous faut sans doute "allumer le feu"...

APRÈS L'INCENDIE D'OVH ... LE DÉBUT DE LA SAISON 6

UN MAXIMUM DE MENSONGES...

AUDIENCE DU 18 MARS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

- Page 2

- Page 3

- Page 4

Après l'incendie d'OVH, voici comment nous agissons pour suivre le début de la **Saison 6** de la **BalbuCam**

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, dans la nuit du 10 mars, un incendie s'est déclaré sur le datacenter OVH de Strasbourg où était hébergé notre site BalbuCam. Et comme pour 1 600 000 autres sites Web, notre application a été détruite. Si nous pouvons en récupérer une sauvegarde, ce ne sera probablement pas dans un très proche avenir.

Voici le dispositif que nous mettons en oeuvre pour que le début de la Saison 6 ne soit pas compromise :

- Dans un premier temps, nous avons créé une chaîne YouTube "Balbucam direct". Elle diffuse le "direct" avec en général une bonne qualité d'image. Avec déjà plus de 500 abonnés, elle dispose d'une adresse fixe assurant en principe la continuité des vues. Hélas, nous constatons que cela ne fonctionne pas toujours idéalement...

Néanmoins, le meilleur moyen actuel pour accéder au direct est le suivant :

1) aller sur <http://www.youtube.com>

2) faire une recherche avec les mots clefs "Balbucam direct" dans la barre de recherche

3) Une liste de vidéos apparaît, sélectionnez la première où il est indiqué en rouge "Actuellement en direct"

- Dans un second temps, que nous évaluons à une quinzaine de jours, nous remettons en route un site balbucam.fr simplifié. Quinze jours après, vous devriez y retrouver le direct habituel. Nous compléterons progressivement et au mieux ce site par la suite...

- Plus tard, si OVH nous permet de récupérer le site d'origine avec ses cinq ans d'antériorité, nous y reviendrons en y intégrant l'historique de la panne passagère.



Reda est revenu le 14 mars sur son aire où la femelle 02. "squattait" depuis le 11. Occupé surtout à préparer le nid pour une nouvelle couvaison, il a cohabité avec elle jusqu'à l'arrivée de Sylva le 21 mars. Voir les photos sur notre blog [Loire & biodiversité](#), ainsi qu'un montage vidéo de JC à l'adresse https://youtu.be/Ov_z3HfIVwA

La Saison 6 est partie sur une situation difficile concernant la diffusion au public : BalbuCamés, pour nous aider, diffusez largement nos informations autour de vous, regardez notre chaîne YouTube, suivez-nous sur les réseaux sociaux... Et éventuellement, faites nous un don en adressant un chèque à : MARDIEVAL - Mairie de Mardié - 45430 Mardié. (Remboursement des 2/3 du don sur votre imposition)

HUGO CLEMENT DENONCE LES COUPES RASES DANS NOS FORETS FRANÇAISES ET LA PLANTATION EN BANDES DE RÉSINEUX FRAGILES STÉRILISANT LEURS SOLS

Son émission de la 5 se trouve en "replay" sur **France.TV** jusqu'au 20/05

«Parce que l'on ne se doute pas de ce qui se trame derrière nos arbres. Officiellement, les forêts françaises gagnent en superficie chaque année. Pourtant, lorsque l'on enquête, on découvre l'envers du décor. Quel est-il ? Désastreux ! Des coupes rases industrielles massives détruisent des parcelles entières, et des forêts diversifiées sont progressivement transformées en monocultures de sapins, avec des conséquences dramatiques sur la biodiversité. Il y a des aberrations : on transforme des chênes centenaires en granulés de bois de chauffage (...)



A peu près tout ce que dénonce cette émission se retrouve dans les vissitudes du CD45 concernant la "Déviation de Jargeau" : coupes rases, utilisation de monstrueuses machines abbatteuses, coupe d'arbres multicentenaires, neutralisation des sols, broyage du bois pour faire du "bois énergie" ; "replantations" (compensatoires...) de résineux soigneusement alignés etc.

Ce que la propagande du CD 45 ose continuer à vanter fièrement comme "forêt durable" ! On croit rêver !

"FAKE-PROPAGANDE" : SUR UN SITE DÉDIÉ, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET ACCUMULE UN MAXIMUM DE MENSONGES CONCERNANT SON VIEUX PROJET ROUTIER !



Actualités Le projet Le chantier L'environnement Photos / Vidéos

Photos / Vidéos



"Galerie de photos" et "Vidéos"

Les publicitaires de la déviation ne peuvent pas s'en empêcher : leurs photos montrent invariablement des tonnes de camions sur le pont actuel, des camions au carrefour d'entrée du pont actuel, des embouteillages apparemment "monstres", des écoliers ou des cyclistes menacés d'écrasement par tous ces monstrueux véhicules... à l'arrêt ! Premier problème : ces photos sont toujours les mêmes, extraites du vieux film de propagande dont nous parlons par la suite !

Tout le monde sait que ce sont toujours des camions ou des voitures à l'arrêt qui tuent les enfants des écoles. Que l'insécurité ne résulte pas de la vitesse, mais de l'immobilité. La principale chose que ces experts oublient, c'est le contraste vertigineux, mais absolument pas crédible, qu'ils exposent. Contraste entre ces images des courtes pointes de circulation que connaît le pont de 1989 (voir sur Via Michelin pour relativiser ces ralentissements), et les "fake" images virtuelles ressassées depuis dix ans d'une déviation rêvée qui, bien que censée "délester" d'abord le Pont Thinat d'Orléans, puis secondairement le fameux pont de Jargeau, devrait drainer au total 11 000 véhicules/jour. Alors que sur photos et vidéos, elle est toujours quasiment déserte ! **Le double mensonge est flagrant, énorme !**

Rappelons aussi que l'"œuvre d'art" qui y figure (Quel est son architecte ?), le pont transparent (en verre ?) (parcouru par des camions transparents ?) soi-disant béni par l'UNESCO concernant le label "Patrimoine mondial", a déjà été dégradé pour des raisons de surcoûts budgétaires.

Passons sur les deux séries de photos de chantier : elles n'intéressent personne.

Reste la croquignollette vidéo sur laquelle figure l'ancien maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel (et avant ancien président de l'association qui à l'époque s'opposait farouchement à la déviation... Est, des deux bourgs) !

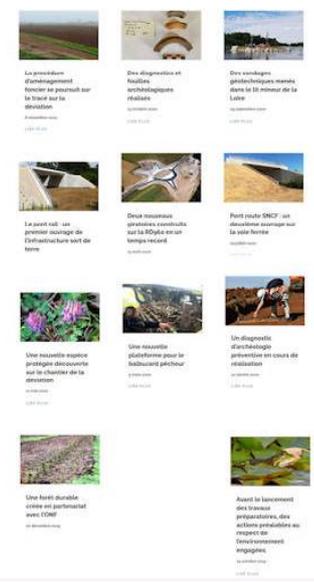
On y voit et entend trois personnalités. Monsieur Jean-Pierre Garnier l' impatient voue aux gémonies les camions venus d'ailleurs. Mais oublie toujours que ces camions desservent en quasi-totalité **son bourg industriel**, et non Jargeau ou surtout Mardié sur laquelle il voudrait les détourner, ou encore l'innocente nature sacrifiée ! Madame Aumont (un hasard...) de la même commune met 25 ou 20 minutes pour traverser le pont. Bravo pour ce record : Via Michelin et les gens normaux ne mettent que cinq ou sept minutes de plus qu'en temps "normal", c'est à dire très généralement fluide.

Le Professeur Robin Degron "fait le job" pour justifier les cent millions de travaux. Mais lui a préféré habiter Olivet et profiter de beaux milieux naturels qui n'auront pas à être compensés. D'ailleurs il parle depuis la passerelle piétons qu'on a su ajouter à Olivet sur un antique pont en pierre... Mais qu'on ne peut pas faire à Jargeau sur un pont moderne. Veinard.

Vidéos



Tous les articles



"Actualités - Tous les articles"

Le sens de l'actualité et l'avancée du projet est très perceptible dans cette rubrique : les articles datent tous de 2020 au moins. Rubrique qui, accessoirement, n'a jamais fait aucune allusion aux actualités judiciaires, récentes, elles (que vous trouvez dans les **Let tre du Castor**) ! **Et encore moins aux manifestations d'opposition diverses qui ont lieu soit sur le terrain, soit à Orléans.**

Quel que soit le sujet abordé, on oublie toujours de préciser que les "brillantes" actions du conseil départemental ne sont que des **obligations légales** censées préserver tant bien que mal et compenser les graves destructions de milieux et d'espèces protégées... Elles sont présentées mensongèrement comme des "cadeaux" à l'humanité ou à la nature.

Ainsi les replantations serrées et en alignement de micro-résineux sont systématiquement gratifiées du titre flatteur de "Forêts durables", sans dire en quoi elles sont "forêts" équivalentes aux forêts anciennes de plusieurs siècles détruites par le projet, et "durables", sinon concernant les décades qui leur seront nécessaires pour montrer le bout de leur nez. Au moins 90% des plants auront alors été "éclaircis" ! Enfin, la commune du vice-président Touchard "bénéficie" par hasard d'une de ces "forêts" ! Citons aussi les prétendues "découvertes" : la Corydale solide, jolie fleur oubliée mais bien connue. Et les "découvertes" archéologiques faites sans surprise à Sandillon, qui dissimulent mal la **démolition clandestine** du Pont romain du Carcan, acte scandaleux permis par un projet scandaleux !

AUDIENCE DU 18 MARS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Longue audience au Tribunal administratif d'Orléans concernant deux de nos recours majeurs. Jugement seulement le 15 avril, et peut-être un "sursis à statuer" pour jouer les prolongations !

"Normalement", compte-tenu du fait que la procédure administrative est écrite, une telle audience se résume à la lecture par le "rapporteur public" (en l'occurrence une rapportrice) de son rapport, et à la "mise en délibéré" pour un jugement dans les jours qui suivent. On s'abstient de toute plaidoirie si il n'y a pas d'élément nouveau depuis la clôture de l'instruction... Ici, au lieu d'une demi-heure et malgré plus de trois ans attendus avant la "mise au rôle" des affaires, on passera plus de deux heures et on entendra à nouveau l'avocate du conseil départemental étaler ses "fakes" ignobles comme les enfants écrasés à la sortie du collège ou autres pollutions dues à "l'engorgement" de Jargeau !

- Concernant la **destruction d'espèces protégées et de leurs habitats**, alors que nous l'avions dénoncé depuis le début, c'est maintenant seulement qu'on découvre le conflit d'intérêt qui rend illégal l'avis de l'Autorité environnementale signé par le préfet. Un an pour "régulariser"... Si la MRAE en est d'accord ! Mais pourquoi pas 10 ans ?

La rapportrice, après le CNPN, est aussi troublée par les seules 25 espèces "dérogées", au lieu des 74 identifiées dans l'Etude d'impact. Pour elle, il faudra que le CD45 fasse une demande complémentaire. Après les travaux ??? Quant à l'indispensable "raison **impérative** d'intérêt public **majeur**" nécessaire à l'obtention des dérogations aux lois de protection de la nature, n'est-elle pas ici encore confondue avec la simple "utilité publique" ?

- Concernant l'**autorisation « Loi sur l'eau »**, contrairement à ce que voudrait faire croire le CD45, le BRGM qui, dans son premier rapport, a condamné le projet en raison de la nature karstique du val de Loire, fait état dans son rapport final des mêmes aléas et interrogations qu'en 2017. Tous les sondages du monde n'y changeront rien.

C'est ce que notre défenseur Me Maginot rappelle opportunément aux juges dans deux "notes en délibéré". Notre appel concernant notre contestation de la DUP date de l'été 2018, mais le greffe de Nantes ignore quand cette affaire déterminante sera "mise au rôle" ! La justice administrative est certainement plus "engorgée" que Jargeau. **Mais, de fait, ses énormes retards laissent le champ libre au maître d'ouvrage pour faire prospérer, tant bien que mal, son néfaste projet... Et commettre ses écocides qui un jour seront reconnus et condamnés, mais hélas peut-être trop tard pour éviter d'autres destructions de nos milieux naturels !**

Magcentre

Article complet : tinyurl.com/9pv7y8bu

Loiret : un appel aux citoyens « pour bousculer le conseil départemental » le 20 juin prochain

Des élus et militants d'origines diverses mais proches des écologistes ouvrent un site Internet afin de recueillir l'engagement de citoyens pour « construire une alternative » au partis politiques traditionnels. Avec peut être à la clef la présentation de candidats aux élections départementales de juin.



C'est ce lundi 22 mars que sera mis en ligne (à l'adresse www.alternative45.fr) un « **appel pour une alternative écologique et citoyenne pour le Loiret** » qui appelle à une mobilisation avant les élections départementales. Cet appel, qui sollicite des signatures, est lancé par plusieurs militants et élus comme Bruno Cœur de Bou, Jérôme Beyler d'Orléans et Valérie Vitoux de Boigny-sur-Bionne.

Mais l'initiative est avant tout portée par Thierry Soler actuel conseiller général du Loiret mais qui -fidèle à ses engagements- ne sollicite pas un troisième mandat et ne sera donc pas candidat.

Pour construire le « monde d'après » Thierry Soler veut des citoyens prêts à s'engager dans une campagne électorale participative « pour renverser la vapeur et engager la transition écologique dans une exigence de justice sociale et de renouveau démocratique. » (...)

« Les partis politiques en place (...) explique-t-il ne me semblent pas bénéficier d'une confiance suffisante dans l'opinion publique pour être capables d'offrir seuls une perspective de changement, qu'il s'agisse de transition écologique ou d'une action sociale efficace et respectueuse des populations défavorisées ».

Le projet alternatif qui sera élaboré sera structuré autour d'une colonne vertébrale avec de grandes valeurs : « un Département engagé et résistant face au changement climatique », « un Département solidaire assurant la dignité de tous », un Département démocratique qui redonne confiance en la politique ».



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Balbusards pêcheurs en direct : <http://www.balbuscam.fr/>

Facebook "La Loire vivra" : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-Mardi%C3%A9val-947381875342826/>

Twitter MARDIEVAL: <https://twitter.com/LoireMV>

Membre de la fédération

